

<p>SÉANCE ORDINAIRE DU 5 octobre 2015</p>
--

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 5 octobre 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Madame Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance suivante :
 - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 14 septembre 2015
4. Dossiers en cours
 - 4.1 _____
 - 4.2 _____
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 - 5.1 Comptes à payer
 - 5.2 Avis de motion pour amender règlements applicables par la SQ
 - 5.2.1 Règlement concernant les alarmes (2015-RM-SQ-1)
 - 5.2.2 Règlement sur le colportage (2015-RM-SQ-2)
 - 5.2.3 Règlement concernant l'eau potable (2015-RM-SQ-3)
 - 5.2.4 Règlement concernant les animaux (2015-RM-SQ-4)
 - 5.2.5 Règlement concernant les nuisances (2015-RM-SQ-5)
 - 5.2.6 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics (2015-RM-SQ-6)

- 5.2.7 Règlement concernant la circulation et le stationnement (2015-RM-SQ-7)
- 5.3 Acquisition d'un nouveau système comptable
- 5.4 Appels d'offres pour le mandat de vérification annuelle
- 5.5 Appui projet de loi 56 (OBNL) à discuter

6. CORRESPONDANCE

- 7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU
 - 7.1 Résolution M.T.Q- Sécurité sur la route 112 (Interdiction virage à droite)
 - 7.2 Achat de deux pick up

- 8. LOISIRS & CULTURE
 - 8.1 Location du casse-croûte de l'aréna

9. URBANISME

- 9.1 Achat d'un ordinateur – inspecteur municipal
- 9.2 Avis de motion pour amender règl 2000-056(circulation et stationnement)
- 9.3 Avis de motion pour amender règ. de zonage (Plan zonage secteur minier)
- 9.4 Avis de motion pour amender règ.zonage (article 8.3.5)

10. INCENDIE

- 10.1 Appel d'offres pour faire l'acquisition d'un camion-citerne (3 mun.)
- 10.2 Avis de motion pour adopter un règlement d'emprunt (citerne)

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 12. Prochaine séance
- 13. Levée de la séance Ouverture de la séance

15-10-6418

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUIVANTE

3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 14 septembre 2015

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 14 septembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

15-10-6419

Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 14 sept. tel que présenté.

ADOPTÉ

4. DOSSIERS EN COURS

M. François Baril nous informe de l'article à paraître dans le Courrier Frontenac qui fait état des subventions reçues par la municipalité et des travaux réalisés. En ce qui concerne le comité de développement communautaire et social, on note le retour de M. Benoît Jacques en remplacement de M. Gerard Lessard. M. Baril profite de l'occasion pour remercier M. Lessard pour son implication. Mme Samantha Jalbert Paré sera la représentante citoyenne et également la secrétaire. Les cuisines collectives seront de retour bientôt au sous-sol de l'église. À surveiller également : des cours seront donnés par la Commission Scolaire exemple « cerveau actif ».

Mme Claudia Vachon nous fait part que Mme Jeannine Roy est un nouveau membre du CA de l'Office municipal d'habitation. La Maison des Jeunes a tenu son souper-spectacle samedi dernier et tient à remercier Mme Anabel Vachon pour son implication ainsi que les propriétaires du Restaurant La Gargouille qui sont toujours de précieux partenaires. La maison hantée sera de retour cette année mais sera installée dans la grande salle du Restaurant la Gargouille. La Maison des jeunes fera dorénavant de la location de costumes, les gens doivent s'adresser aux responsables pour les détails.

M. Claude Duchesne nous informe que les pompiers ont effectué trois sorties en septembre. M. Duchesne indique que les travaux de pavage devraient se terminer cette semaine. Il y aura également lavage du réseau d'aqueduc cette semaine. Les travaux concernant la piste cyclable se termineront cet automne.

Mme Émilie Roberge nous confirme la fin des travaux concernant le stationnement à l'aréna. Le Service des loisirs organise encore cette année la fête de l'Halloween.

Mme Annie Rodrigue nous informe que le déjeuner des candidats à la prochaine élection fédérale a eu lieu et qu'une quarantaine de personnes étaient présentes.

M. François Trépanier nous indique que le budget de la RIRT sera de 2,213,150 \$ en baisse de trois cent mille dollars et ce, dû à une baisse de tonnage. Le coût 2016 pour la municipalité sera de 114.10 \$ la tonne pour l'enfouissement.

M. Kaven Mathieu nous informe sur les impacts du pacte fiscal pour notre municipalité et résume les activités du congrès de la FQM. Il souligne également l'ouverture du casse-croûte de l'aréna mercredi.

5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

5.1 Comptes à payer

15-10-6420

CONSIDÉRANT QU'une liste de comptes et de dépenses, datée du 30 sept. 2015, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **356 495.15 \$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de septembre 2015 au montant de 312179.99 \$ et 44 315.16 \$ pour les prélèvements salaires.

ADOPTÉ

5.2 Avis de motion pour amender règlements applicables par la S.O.

15-10-6421

5.2.1 Règlement concernant les alarmes (2015-RM-SQ-1)

Avis de motion est donné par Emilie Roberge que lors d'une séance subséquente, le règlement portant le numéro 2015-RM-SQ-1 sera amendé afin d'y ajouter quelques précisions.

15-10-6422

5.2.2 Règlement sur le colportage (2015-RM-SQ-2)

Avis de motion est donné par Claudia Vachon que lors d'une séance subséquente, le règlement portant le numéro 2015-RM-SQ-2 sera amendé afin d'y ajouter quelques précisions.

15-10-6423

5.2.3 Règlement concernant l'eau potable (2015-RM-SQ-3)

Avis de motion est donné par François Trépanier que lors d'une séance subséquente, le règlement portant le numéro 2015-RM-SQ-3 sera amendé afin d'y ajouter quelques précisions.

15-10-6424

5.2.4 Règlement concernant les animaux (2015-RM-SQ-4)

Avis de motion est donné par François Baril que lors d'une séance subséquente, le règlement portant le numéro 2015-RM-SQ-4 sera amendé afin d'y ajouter quelques précisions.

15-10-6425

5.2.5 Règlement concernant les nuisances (2015-RM-SQ-5)

Avis de motion est donné par Claude Duchesne que lors d'une séance subséquente, le règlement portant le numéro 2015-RM-SQ-5 sera amendé afin d'y ajouter quelques précisions.

15-10-6426

5.2.6 Règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics (2015-RM-SQ-6)

Avis de motion est donné par Annie Rodrigue que lors d'une séance subséquente, le règlement portant le numéro 2015-RM-SQ-6 sera amendé afin d'y ajouter quelques précisions.

15-10-6427

5.2.7 Règlement concernant la circulation et le stationnement (2015-RM-SQ-7)

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une séance subséquente, le règlement portant le numéro 2015-RM-SQ-7 sera amendé afin d'y ajouter quelques précisions.

15-10-6428

5.3 Acquisition d'un nouveau système comptable

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de remplacer le système comptable CIB par INFO-Tech. Le coût d'acquisition des modules est de 9745\$ plus taxes, ce coût sera réparti sur cinq ans, le coût pour les services d'implantation est de 4420\$ plus taxes et le contrat de service pour 2016 est de 5345\$ annuellement pour 3 postes, le tout totalisant 19510\$ plus taxes.

ADOPTÉ

15-10-6429

5.4 Appel d'offres pour le système de vérification annuelle

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général à demander des prix pour effectuer la vérification des livres 2015 de la municipalité d'East Broughton. Des lettres d'invitation écrites seront expédiées à Raymond Chabot, Grant Thornton, RDL Lamontagne et Blanchette & Vachon.

ADOPTÉ

15-10-6430

5.5 Appui projet de loi 56 (OBNL)

ATTENDU la volonté du gouvernement libéral, par le biais de son Ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie Canadienne M. Jean-Marc Fournier, de légiférer en matière de lobbyisme par le dépôt le 12 juin dernier du "Projet de loi 56 : Loi sur la transparence en matière de lobbyisme";

ATTENDU que ce projet de loi touche autant les organismes à buts non lucratifs d'habitation ou autres entités communautaires que les corporations multinationales et de tout ce qui se situe entre ces deux extrêmes, sans distinctions des disparités de ressources financières ou humaines relatives à ces catégories d'entreprises;

ATTENDU que cette nouvelle législation aura comme effet d'ajouter au fardeau de travail quotidien de gestionnaires, d'administrateurs et de bénévoles par l'ajout de la tenue d'un registre des interventions avec les élus de tous paliers de gouvernement confondus;

ATTENDU que cette nouvelle législation pourrait faire subir à des OBNL d'habitation déjà sous financé des amendes disproportionnées en cas d'oubli ou de manque de ressources pour mettre à jour le registre;

ATTENDU que cette même législation ne favorisera pas l'échange entre les acteurs communautaires et les élus;

ATTENDU que les OBNL d'habitation ainsi que tous les autres type d'OBNL sont le produit d'actions de citoyennes et de citoyens qui se sont impliqué bénévolement et qui s'impliquent encore à améliorer la vie des personnes âgées, des jeunes et des moins bien nantis de notre société, et qu'il n'est pas approprié de les assimiler à l'entreprise privée;

ATTENDU que la Fédération régionale des OBNL d'Habitation Québec-Chaudière-Appalaches désire faire savoir au Ministre Fournier ainsi qu'à l'actuel gouvernement Libéral qu'il serait dangereux de mettre en péril, par le projet de loi 56, la possibilité qu'ont les OBNL d'habitation et autres organismes communautaires de pouvoir facilement communiquer et de se représenter auprès des divers paliers de gouvernement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST BROUGHTON appuie les démarches de la Fédération Régionale des OBNL d'Habitation Québec-Chaudière-Appalaches qui désire sensibiliser le gouvernement Libéral en général et le ministre Fournier en particulier que le projet de loi 56 pourrait nuire à l'efficacité des actions de milliers de bénévoles d'organismes à buts non lucratifs; QU'il serait également paradoxal et inadéquat que l'action communautaire soit considérée sur le même pied que l'entrepreneuriat privé aux termes d'une législation sur le lobbyisme;

QU'une copie de la présente soit envoyée à la Fédération Régionale des OBNL d'Habitation Québec-Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉ

6. CORRESPONDANCE

Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

Le Ministère des Transports avise que la demande d'aide financière dans le cadre du programme Véloce II ne peut être accordée. Cette demande d'aide au montant de 10672\$ était pour la réalisation des plans et devis du projet de piste cyclable.

La firme Laforest Nova Aqua offre ses services pour évaluer l'impact de la nouvelle réglementation en eau potable et accompagner la municipalité dans cette transition réglementaire puisqu'ils ont déjà été impliqués dans plusieurs étapes de la mise aux normes de nos systèmes d'eau potable.

L'Office des personnes handicapées du Québec fait quelques suggestions et recommandations quant aux travaux reliés à la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* et ce, afin de tenir compte de l'ensemble des réalités des aînés.

Le réseau BIBLIO invite la population à participer à une activité promotionnelle ayant pour but d'amener les citoyens à visiter le portail du Réseau BIBLIO et d'encourager les gens à fréquenter les bibliothèques.

15-10-6431

La Chambre de Commerce sollicite un appui financier pour leur 2^e souper annuel qui aura lieu le 17 octobre 2015. Des billets sont en vente au coût de 25\$. Il est proposé par Claude Duchesne et résolu unanimement que la municipalité achète 7 billets à 25\$.

7. TRAVAUX PUBLICS & HYGIENE DU MILIEU

15-10-6432

7.1 Résolution M.T.Q- Sécurité route 112

ATTENDU les nombreux écoliers qui traversent quotidiennement à l'intersection de la route 112 et de l'ave Du Collège;

ATTENDU les dangers accrus depuis l'instauration du virage à droite à cette intersection;

ATTENDU qu'à plusieurs reprises la brigadière a constaté des situations où la sécurité des jeunes étaient mise en cause;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton demande au Ministère des Transports d'interdire le virage à droite à l'intersection de la route 112 et de l'avenue Du Collège et ce, pour le virage vers Tring Jonction de même que lorsqu'on est sur la route 112 et que l'on désire tourner vers la 8^e ave Sud. Cette interdiction sera pendant une partie de la journée et durant la période scolaire si possible.

ADOPTÉ

7.2 Achat de deux pick up

15-10-6433

ATTENDU l'état des pick up actuels de la municipalité (le « bourgogne » des Travaux publics et le rouge servant au service des Loisirs);

ATTENDU les coûts élevés à prévoir pour l'entretien de ces derniers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Annie Rodrigue et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de deux pick up de marque FORD F-150 chez Carette Automobiles.

Celui acheté pour les Travaux publics est de couleur blanche, année 2010, coût 24850\$ plus taxes et celui pour les Loisirs est de couleur beige, année 2004, coût 5900\$ plus taxes.

ADOPTÉ

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Location du casse-croûte de l'aréna

15-10-6434

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre d'opération du casse-croûte du centre des loisirs Desjardins et d'autoriser une entente écrite entre Mme Thérèse Gagnon et la municipalité et ce, pour la saison hivernal 2015-2016.

Mme Gagnon s'engage à verser un loyer de 100\$/mois plus taxes pour la saison hivernale. Le maire et le directeur général sont autorisés à signer l'entente à intervenir entre les parties.

ADOPTÉ

9. **URBANISME**

9.1 Achat d'un ordinateur pour l'inspecteur municipal

15-10-6435

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat d'un ordinateur pour l'inspecteur municipal chez Cyber 3D et ce, pour la somme de 1,548.95 \$ plus taxes.

ADOPTÉ

**9.2 Avis de motion pour amender règl. 2000-056
(circulation et stationnement)**

15-10-6436

Avis de motion est donné par Claude Duchesne que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal amendera le règlement numéro 2000-056 relativement à la circulation et au stationnement.

ADOPTÉ

9.3 Avis de motion pour amender règl. de zonage

15-10-6437

Avis de motion est donné par Annie Rodrigue que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal amendera le règlement de zonage afin de modifier le zonage d'une partie de la municipalité.

**9.4 Avis de motion pour amender règl. de zonage (article
8.3.5)**

15-10-6438

Avis de motion est donné par Claudia Vachon que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal amendera le règlement de zonage afin de modifier l'article 8.3.5 relativement à l'implantation des remises ou cabanon sur un terrain d'angle.

10. INCENDIE**10.1 Appel d'offres pour faire l'acquisition d'un camion-citerne****15-10-6439**

Il est proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à des appels d'offre sur SEAO relativement à l'achat d'un camion-citerne conjointement avec la Municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus et la Municipalité d'Adstock.

ADOPTÉ

10.2 Avis de motion pour adopter un reg. d'emprunt (CITERNE)**15-10-6440**

Avis de motion est donné par François Baril que lors d'une séance subséquente, le Conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt en vue de faire l'acquisition d'un camion-citerne et ce, en partenariat avec les municipalités de Sacré-Cœur-de-Jésus et Adstock.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.
Quelques questions furent posées dont :**

- Camion citerne
- Intersection route 112 : virage à droite
- Rue Grondin : travaux d'infrastructure
- Caméra dans les égouts pour éviter d'autres refoulements

12. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine séance aura lieu le 2 novembre 2015 à 19h30.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE**15-10-6441**

Il est **proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 21h12.**

ADOPTÉ

 KAVEN MATHIEU, MAIRE

 Normand Laplante, Dir.gén.